

*Sonderdruck*

FRANÇAIS DU CANADA  
FRANÇAIS DE FRANCE

Actes du Colloque de Trèves  
du 26 au 28 septembre 1985

publiés par  
Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf

Max Niemeyer Verlag  
Tübingen 1987



Emplois de *ça prend* exprimant le besoin, en France et au Canada

René Lepelley (Caen)

Je voudrais tout d'abord dire pourquoi j'ai changé, ou du moins sensiblement limité, le sujet que je m'étais primitivement proposé de traiter ici et dont le titre a paru dans la troisième circulaire préparatoire à ce colloque: "Formations lexicales et syntaxiques en français québécois". Je me suis vite aperçu qu'une communication sur un tel sujet *prendrait* plus de trente minutes et j'ai donc éliminé l'aspect lexical de mon étude. Mais là encore, j'ai constaté que, pour analyser les différentes constructions qui me semblaient intéressantes, *ça me prendrait* plusieurs mois de recherches. C'est pourquoi je me suis limité à une seule formation syntaxique, à vrai dire lexico-syntaxique, existant aussi bien en France qu'au Canada, mais avec certaines divergences d'emploi. Il s'agit de celle qui, partant du verbe transitif *prendre*, aboutit à l'expression impersonnelle *ça prend*, exprimant un besoin, dans des phrases du type suivant: "Le marché est à deux pas d'ici; pour y aller, *ça prend* cinq minutes."

Demandons-nous tout d'abord comment le verbe *prendre* a pu en arriver à exprimer le besoin. Le premier sens de ce verbe est 'saisir', 's'emparer'. Il me semble que le passage de la notion de saisie à celle de besoin se conçoit aisément: "prendre quelque chose", c'est s'en saisir. Mais "exiger quelque chose", sous la menace éventuellement, c'est également s'en saisir, indirectement. Et si l'exigence s'exprime moins violemment, on en arrive à la notion de demande. "Demander quelque chose", c'est donc encore s'en saisir, ou du moins viser à s'en saisir. Or toute demande se référant à un besoin, réel ou imaginaire, la chaîne sémantique est établie entre les notions de

saisie et de besoin. Le verbe *prendre*, qui évoque d'abord la saisie, peut donc en arriver à évoquer le besoin.

Si nous cherchons alors à quel moment cette évolution sémantique s'est produite dans l'histoire de la langue française, nous ne pouvons que nous référer aux attestations des dictionnaires. Or les dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ne nous donnent aucun renseignement sur ces sujets. C'est, semble-t-il, l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie Française* qui donne le premier exemple de l'emploi du verbe *prendre* au sens de 'demander', avec l'idée de 'demander de l'argent'. Voici ce qu'écrit exactement cet ouvrage:

PRENDRE s'emploie en quelques phrases dans le sens de 'vendre'.  
Ex.: "Un marchand prend tant de sa marchandise". "Il prend 10 écus de l'aune de ce velours."

Remarquons d'ailleurs que la définition donnée n'est pas bonne et que, si elle n'était pas suivie d'exemples, nous ne saurions pas que *prendre* signifie 'demander'. L'édition suivante de l'Académie, en 1791, s'exprime dans des termes rigoureusement identiques. On peut donc dire qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la langue française emploie couramment le verbe *prendre* suivi d'un complément exprimant un prix, pour indiquer la rémunération demandée pour un travail. Dans un énoncé légèrement différent, c'est exactement la même idée que l'on retrouve dans les grands dictionnaires de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Larousse et le *Littré* donnent en effet comme équivalent de *prendre*: 'demander comme prix', 'exiger un certain prix pour une chose'. Ex.: "Combien prenez-vous pour vos leçons?"

C'est à cette époque que nous constatons que l'emploi du verbe *prendre* au sens de 'demander' commence à s'étendre. En effet, si nous consultons la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, en 1877, nous retrouvons pour *prendre* la notion de 'demander de l'argent', mais également une notion qui me semble en dériver. Effectivement, de la notion de 'demander de l'argent pour faire quelque chose', on passe assez naturellement à l'idée de 'demander du temps pour faire quelque chose'. Voici ce que nous lisons dans l'Académie 1877:

PRENDRE se dit aussi en parlant du prix qu'on exige pour quelque chose que ce soit; [et plus loin :] PRENDRE DU TEMPS se dit aussi des choses dont l'exécution exige du temps.

Les dictionnaires de début du XX<sup>e</sup> siècle citent également ces deux emplois de *prendre*, suivi d'un complément évoquant soit le prix, soit le temps, ou plus exactement la durée.

Si maintenant nous consultons les dictionnaires contemporains, nous constatons qu'il en est de même. Le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* (1946) donne sous une rubrique:

PRENDRE: Exiger un certain prix pour une marchandise, un travail, etc... "On m'a pris mille francs pour cette maçonnerie."

Sous une autre rubrique:

PRENDRE: Employer certains moyens. PRENDRE DU TEMPS se dit aussi des choses dont l'exécution exige du temps. "Ce travail m'a pris beaucoup de temps."

On remarquera que là encore l'exemple est plus explicite que la définition. Le *Robert* présente le second emploi comme dérivé du premier. Je le cite:

PRENDRE: Demander, exiger. "Un artisan, un coiffeur qui prend tant pour son travail." [Puis, entre parenthèses :] En parlant des occupations qui nécessitent un certain temps. "La traversée prend plus de quatre heures." "Un travail qui me prend tout mon temps."

Quant au *Grand Larousse de la Langue Française*, il s'exprime de la façon suivante:

PRENDRE: Demander une somme d'argent déterminée en contrepartie d'un travail ou d'un service. "Prendre cent francs pour une consultation." [Et plus loin :] PRENDRE: Absorber toute l'activité, l'attention de quelqu'un. "Ces démarches m'ont pris toute la semaine."

A vrai dire, ce dernier exemple est ambigu, car on ne sait pas quel est exactement le complément d'objet du verbe *prendre*: *me* ou *toute la semaine*.

En tout état de cause, on constatera que cet emploi de *prendre* avec une indication de durée semble plus restrictif que ne l'est l'emploi du même verbe avec une indication de prix. En effet le prix auquel on fait allusion peut représenter une somme élevée ou une petite somme, alors que, dans les exemples que j'ai pu relever dans les dictionnaires, la notion de durée est en fait une notion de longue durée, ou du moins de durée considérée comme relativement longue: "La traversée prend plus de quatre heures", "Un travail qui me prend tout mon temps", "Ces démarches m'ont pris toute la semaine"; ou encore, dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1935): "Ce travail m'a pris beaucoup de temps."

Cette restriction, qui m'a semblé apparaître dans tous les dictionnaires que j'ai consultés, cette restriction m'a surpris, car je ne suis pas certain qu'elle soit réelle dans le langage des Français

d'aujourd'hui. Mais ce qui m'a le plus frappé dans l'examen de ces dictionnaires, qu'ils soient relativement anciens ou contemporains, c'est qu'aucun d'eux n'a relevé l'expression impersonnelle qui nous intéresse aujourd'hui, l'expression *ça prend*, dans la construction suivante: *ça prend* + X (+ *pour* + infinitif), X étant un syntagme évoquant la durée, et le complément de but n'étant pas toujours exprimé. Ex.: "Ça prend cinq minutes pour faire le tour de la place" ou "Ça prend cinq minutes."<sup>1</sup> Bien sûr, cet emploi impersonnel du verbe *prendre* est dérivé du second emploi sur lequel je me suis arrêté tout à l'heure: *prendre*, suivi d'un complément évoquant un temps, ou plus exactement une durée. Sans doute cette construction n'appartient-elle pas à un registre de langue élevé; mais les enquêtes que j'ai faites auprès de nombreuses personnes m'ont confirmé qu'elle existe réellement, au moins dans un langage oral et familier. J'ajoute que la durée à laquelle il est fait allusion peut aussi bien être une courte durée qu'une longue durée: "La circulation est si intense que ça prend un quart d'heure pour traverser la rue." "Ça m'a pris des jours et des jours." "Faites un détour par la poste: ça vous prendra trois minutes."

Nous avons affaire ici à une construction impersonnelle dans laquelle le démonstratif qui sert de sujet grammatical au verbe *prendre* n'a aucun contenu sémantique. "Ça prend un quart d'heure pour traverser la place" a pour équivalent, dans un registre plus académique: "La traversée de la place prend un quart d'heure". Dans ce dernier énoncé, l'action envisagée est exprimée par le sujet véritable du verbe ("la traversée"), alors que, dans la construction impersonnelle, elle apparaît dans le complément dit "circonstanciel" ("pour traverser"). Certes on peut dire: "La traversée de la place, ça prend un quart d'heure", énoncé dans lequel le démonstratif *ça* est bien un pronom représentant le syntagme nominal *la traversée*. Mais on ne pourrait pas dire: "\*La traversée de la place, ça prend un quart d'heure pour traverser la place", ni "\*La traversée de la place, ça prend un

<sup>1</sup>J'ai relevé dans le *Robert* un exemple qui, à première vue, correspondrait à l'expression que nous étudions, mais qui, à la réflexion, s'en éloigne pour rejoindre le cas plus général du verbe *prendre* construit personnellement avec un sujet et un complément évoquant la durée. Cet exemple est le suivant: "Cela prend trois jours." Mais cet exemple se trouve entre deux autres exemples que j'ai cités ci-dessus: "La traversée prend plus de quatre heures" et "Un travail qui me prend tout mon temps." Je considère que, dans ces trois énoncés, le verbe *prendre* est employé personnellement, avec un sujet qui, dans deux cas, est un substantif ("la traversée" et "un travail"), alors que dans "Cela prend trois jours", le sujet est un véritable pronom, qui pourrait donc commuter avec un substantif; par exemple: "La traversée prend trois jours". Disons que l'équivalent oral et familier de ce dernier énoncé serait: "Ça

quart d'heure pour la traverser". Donc, dans "Ça prend un quart d'heure pour traverser la place", le démonstratif *ça* n'est pas un véritable pronom; il n'a pas de référent. Il fait corps avec le verbe pour exprimer un besoin, exactement comme *il* fait corps avec le verbe  *falloir* dans *il faut*, qui exprime également le besoin. En effet, dans les exemples que j'ai utilisés, je pourrais remplacer *ça prend* par *il faut*: "Il faut un quart d'heure pour traverser la place." "Il m'a fallu des jours et des jours." "Il vous faudra trois minutes."

En résumé, le verbe *prendre* dans "Ça prend cinq minutes pour traverser" n'a pas le même statut que dans "La traversée prend cinq minutes". Il me semble donc que les dictionnaires devraient consacrer à cette construction impersonnelle une sous-rubrique, à l'intérieur de la rubrique concernant *prendre*, au sens de 'demander', devant un complément exprimant la durée.

Si maintenant nous laissons de côté le français de France pour nous tourner vers le français du Canada, si nous nous demandons quel est l'emploi que font les francophones de ce pays de cette construction impersonnelle *ça prend*, nous constatons deux choses: la première, c'est que cette expression est beaucoup plus employée qu'en France, car elle a des possibilités que ne possède pas le modèle standard; la seconde, c'est qu'à peu près aucun dictionnaire, aucun glossaire du français parlé au Canada n'a relevé, du moins à ma connaissance, la construction qui nous intéresse ici, que ce soit dans son emploi standard que je viens de décrire (indication du besoin d'un certain laps de temps), ou que ce soit dans l'emploi plus généralisé évoquant le besoin, non seulement d'une portion de temps, mais de n'importe quel objet. Seul, me semble-t-il l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* de G. Dulong et G. Bergeron donne cinq exemples de l'expression *ça prend*, dont un relève du modèle canadien. Or, si je considère ma propre expérience, je dirai que cet emploi canadien de *ça prend* est l'une des particularités linguistiques qui m'ont le plus frappé lorsque j'ai entendu parler des Québécois dans leur familiarité quotidienne. C'est pourquoi il m'a paru intéressant d'essayer d'analyser les divers emplois de cette expression.

En ce qui concerne l'emploi standard, celui qui exprime ce que j'appellerai "le besoin temporel", il est connu au Canada comme en France. Cependant, si j'en crois les exemples écrits qu'il m'a été donné de relever, l'expression serait surtout utilisée quand on fait référence à une durée assez étendue. On retrouverait donc au Canada, dans la construction impersonnelle du verbe *prendre*, l'emploi restrictif qui est celui que les dictionnaires français attribuent à la construction personnelle de ce verbe suivi d'un complément évoquant la durée. En voici quelques exemples. Dans *Les Plouffe*, le célèbre roman de Roger Lemelin, alors que l'un des héros du roman, Napoléon Plouffe,

endosse, avec difficulté, un complet neuf, sa mère émet cette réflexion: "Ça lui prend bien du temps, à soir!" Dans *Les Belles-Sœurs*, pièce de théâtre de Michel Tremblay (1964) nous voyons un personnage entreprendre de coller une certaine quantité de timbres; et ce personnage déclare: "Tu comprends, ça va bien prendre pas mal de temps pour tout coller ça." Dans un registre encore plus populaire, et en acadien cette fois, nous voyons la Sagouine, l'héroïne d'Antonine Maillet, dire à propos de la confection de crêpes: "Ça me prend la veillée, parce que quand c'est qu'y en a une qui réchauffe, y en a deusse qu'avont le temps de refroidir, et c'est tout le temps à recommencer." Il y a donc bien ici encore référence à un laps de temps relativement long, celui d'une soirée complète. Mon dernier exemple est emprunté à l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada*. Il se présente sous une forme négative, mais cela n'enlève rien à sa référence durative: "Ça ne prendra pas une éternité" (relevé au Hâvre Saint-Pierre, dans le Saguenay).

Je pense que les exemples que je viens de donner ne surprendront aucun Français. Il n'en est pas de même lorsque l'on a affaire à un emploi plus large de l'expression *ça prend*, expression utilisée pour évoquer d'une façon impersonnelle le besoin d'un objet, au sens large du terme, objet nécessaire à l'accomplissement d'une action. La construction canadienne *ça prend* + X (+ *pour* + infinitif) pourrait être rendue en français de France par: *il y a besoin de* + X + *pour* + infinitif ou plus simplement par *il faut* + X + *pour* + infinitif. Comme dans la formule déjà vue, le complément introduit par *pour* n'est pas toujours exprimé et X représente généralement un syntagme nominal, mais qui peut évoquer aussi bien une personne qu'une chose ou un sentiment.

Avant de présenter un certain nombre d'exemples classés selon la nature grammaticale du X qui suit l'expression impersonnelle, je voudrais signaler que j'ai recueilli la plupart de ces exemples lorsque j'ai séjourné à Sherbrooke, pour y enseigner à la Faculté des Arts, durant les mois de septembre, octobre et novembre 1981. Certains de ces exemples sont empruntés à ce que j'ai entendu dans la rue ou dans des conversations; d'autres ont été recueillis à la télévision. J'ai pu en effet enregistrer un certain nombre d'émissions, en particulier des émissions de Radio-Canada et de Télé-Métropole. Ces enregistrements me fournissent aujourd'hui l'essentiel de mon corpus personnel.

La construction la plus fréquente est celle dans laquelle un substantif prédéterminé suit le verbe. Ce qui surprendra donc un Français dans ce cas, ce ne sera pas la construction puisqu'elle lui est familière, mais c'est le sémantisme du complément. Je prendrai comme premier exemple une phrase dans laquelle se mêlent l'emploi standard et l'emploi proprement canadien, autrement dit une phrase dans laquel-

le *ça prend* sera suivi et complété par un substantif évoquant le temps (selon le modèle standard), puis par un deuxième substantif, coordonné au premier, et qui, lui, évoquant des personnes, ne serait pas d'usage en français de France. Cette phrase est tirée d'une histoire de Noël dont les protagonistes sont une vieille dame et une petite fille (le rôle de cette dernière était joué par Nathalie Simard, bien connue des téléspectateurs québécois). Je précise que cette histoire a été diffusée sur Radio-Canada le 22 novembre 1981. La vieille dame évoquant ses souvenirs des Noëls d'autrefois en vient à parler du traditionnel sapin. Elle dit: "Ça prenait une journée entière et dix personnes pour le décorer". Vous constaterez que, si nous n'entendions que le premier complément du verbe *prendre*, nous aurions un énoncé tout à fait admissible en français standard: "Ça prenait une journée entière pour le décorer". Par contre, si nous disons: "Ça prenait dix personnes pour le décorer", nous avons affaire au modèle canadien.

Pour les exemples suivants, je ne m'arrêterai qu'à l'emploi canadien. En voici un qui est tiré également de l'histoire de Noël à laquelle je faisais allusion il y a un instant. La petite fille a apporté à la vieille dame un billet pour qu'elle puisse aller à la Messe de Minuit, une sorte de place retenue; et la vieille dame dit tristement: "C'est pas vrai que ça prend juste un billet pour aller à Messe de Minuit... faut du beau linge". On notera d'ailleurs que, dans cette phrase, *ça prend* et *il faut* ont exactement le même emploi: ils pourraient être intervertis; ce qui donnerait la phrase suivante: "C'est pas vrai qu'il faut juste un billet pour aller à Messe de Minuit... ça prend du beau linge".

Voici maintenant un extrait d'une émission appelée "Soirée canadienne" (7 novembre 1981). L'animateur de l'émission Louis Bilodeau présente un groupe de musiciens et de danseurs traditionnels: le joueur de violon, le joueur de banjo, et à propos de ce dernier il dit: "Ça prenait un banjo pour accompagner les danseurs". Un extrait maintenant de *La Sagouine* d'A. Maillet dans lequel le complément de but n'est pas exprimé, mais, vu le contexte, il se sous-entend aisément: "Il fallit qu'il s'achetât de la terre, pis des bâtiments pour abriter sa machinerie. Ça prenait de l'argent...".

L'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* donne un exemple de la construction qui nous intéresse, et c'est un exemple tout à fait caractéristique. Dans une conversation relevée à Natashquan, patrie de Gilles Vigneault, dans le Saguenay, nous relevons cette réflexion: "Pour ça, ça prend des écoles", c'est-à-dire littéralement "il faut des écoles", mais l'expression est glosée par "Il faut de l'instruction".

Voici maintenant quelques exemples que j'ai entendus moi-même lors de mon séjour à Sherbrooke. "Pour faire un tel travail, ça prend

un homme solide". Le début d'une recette de tarte aux pommes: "Ça vous trois pommes". Un jour où j'attendais dans un garage, j'ai pu lire les deux panneaux suivants accrochés au plafond par quatre ficelles: "Ç'est novembre - Ça prend des pneus-hiver. Extrait d'une conversation familière: "Peut-on aller chez le médecin à pied? - Non, ça prend un char". Et pour finir cette série, voici une phrase relevée dans un sermon à l'église Saint-Boniface de Sherbrooke le dimanche 4 octobre 1981. Le sermon était prononcé par un missionnaire travaillant en Bolivie, missionnaire qui faisait appel à la générosité des fidèles pour pouvoir se payer une jeep; et il expliqua ainsi son besoin d'une voiture: "Pour faire de telles distances dans ce pays, ça prend une jeep".

À cette construction de l'impersonnel *ça prend* suivi d'un substantif complément, nous rattacherons la construction de *ça prend* suivi d'un pronom. En voici deux exemples écrits tirés du roman *Les Plouffe*. Alors que l'on reproche au principal personnage du roman de se scandaliser pour peu de choses, celui-ci répond: "Ça en prend plus que ça pour me scandaliser". Nous dirions en français de France: "Il en faut plus que ça pour me scandaliser". Un peu plus tard, on lui reproche cette fois de ne pas bien résister à un ou deux verres d'apéritif; et il réplique: "Vous me connaissez mal; ça m'en prend plusieurs". Autrement dit: "Il me faut plusieurs verres pour m'enivrer". Un exemple maintenant tiré d'un téléroman de Pierre Gauvreau intitulé *Le Temps d'une paix* et diffusé par Radio-Canada le 25 novembre 1981. Il y est question d'une statue de Sainte-Anne qui a été cassée et l'un des personnages fait cette remarque: "Ça va prendre quelqu'un qui a du bon sens pour réparer ça"

Dans une troisième série de constructions, je citerai un seul exemple extrait de *La Sagouine*, exemple dans lequel l'expression impersonnelle *ça prend* est suivie d'un adjectif employé adverbialement. Parlant de Gapi, son mari, la Sagouine s'écrie: "Ah! Gapi, ça y prend grand pour être content, lui!". Autrement dit, "il lui en faut beaucoup pour être content".

Dans tous les exemples que nous venons de voir, l'expression *ça prend* pourrait être remplacée au Canada, et devrait être remplacée en France, par son équivalent *il faut* sans que rien d'autre ne soit changé dans la construction de la phrase: "Ça prend trois pommes" équivaut à "Il faut trois pommes"; "Ça prenait dix personnes" équivaut à "Il fallait dix personnes". Voici maintenant quelques exemples d'un emploi plus rare, mais particulièrement intéressant. Comme dans les exemples précédents, l'idée de besoin est présente, mais si l'on veut rendre en français standard l'idée exprimée par l'impersonnel, il est nécessaire d'ajouter à *il faut* les infinitifs *être* ou *avoir*. Nous avons donc affaire, en français du Canada, à une construction brachy-

logique. Dans *Albertine, en cinq temps*, pièce de théâtre de Michel Tremblay (1984), l'héroïne se plaint du fait que son mari était un "épais", autrement dit quelqu'un de pas très malin et elle pose cette question: "Penses-tu que ça prenait pas un épais pour aller se faire tuer pour rien de l'autre bord?", ce que nous transcrivons en français de France de la façon suivante: "Penses-tu qu'il ne fallait pas être un imbécile pour aller se faire tuer pour rien de l'autre côté de l'Atlantique?". J'ai relevé personnellement un autre exemple de la même construction dans une émission de variétés de Radio-Canada, émission animée par Jacques Boulanger, dit Boubou. Celui-ci, conversant avec un de ses compatriotes qui revenait de France s'étonnait que les Français admettent dans leurs dictionnaires un certain nombre de termes anglais que les Canadiens francophones rejettent. Il s'agissait plus précisément du mot *slow*, nom d'une danse au rythme lent. Et Boubou s'est écrié: "Ça prend bien les Français pour faire ça", c'est-à-dire "Il faut bien être des Français pour faire des sottises comme cela". Enfin, un dernier exemple que j'ai entendu dans une conversation au sujet d'un film interdit aux enfants: "Ça prend quatorze ans pour voir ce film"; ce qui ne signifie pas que le film est tellement long qu'il faut quatorze ans pour le voir d'un bout à l'autre, mais tout simplement qu'il faut avoir quatorze ans pour avoir le droit de voir ce film.

Pour en terminer avec cette analyse de l'expression *ça prend* en français du Canada, je ferai trois remarques.

Premièrement, si cette expression admet comme élément complémentaire un substantif, un pronom, éventuellement un adjectif employé adverbialement, elle admet difficilement un infinitif et elle n'admet pas une proposition conjonctive. Il m'est arrivé une fois, mais une seule, d'entendre *ça prend* suivi d'un infinitif introduit par *de*: "Ça prend de faire attention"; mais, chez les différents auteurs auxquels je me suis référé précédemment, seul l'impersonnel *il faut* est employé dans ce cas-là: "Il faut faire attention", "Il faut que vous fassiez attention". Bref, si l'emploi de *ça prend* est beaucoup plus étendu en français du Canada qu'en français de France, il n'est cependant pas illimité.

La seconde remarque concerne les niveaux de langue. Il m'a semblé en effet que l'emploi que je viens de présenter n'apparaît que dans une parlure orale, familière, pour ne pas dire relâchée.<sup>2</sup> Je n'ai en

<sup>2</sup>Je pense d'ailleurs que les deux exemples tirés des *Plouffe* que j'ai cités tout à l'heure sont particulièrement révélateurs à ce sujet. Je crois pouvoir dire en effet que l'emploi de *ça prend* avec sa valeur de besoin est presque totalement absent du roman de Roger Lemelin, aussi bien dans le récit que dans les dialogues, et quels

effet jamais rencontré cet emploi dans le récit des oeuvres écrites ni dans les journaux. A la télévision, cet emploi apparaît dans la bouche des animateurs, particulièrement des animateurs de variétés, jamais dans la bouche des présentateurs. Si au contraire les exemples sont assez nombreux chez Antonine Maillet ou chez Michel Tremblay, c'est que ces auteurs ont voulu reproduire la parlure orale populaire.

Quant à ma troisième remarque, elle est en fait une interrogation, à laquelle d'ailleurs je n'essaierai pas de répondre, laissant ce soin à nos collègues canadiens bilingues. Quelle est la part de l'influence de la langue anglaise dans le développement de l'expression *ça prend* en français canadien? Je sais que le verbe anglais *to take* suivi d'une indication de durée peut avoir, comme le français *prendre*, le sens de 'demander'. Je sais que "It takes five minutes" équivaut à "Ça prend cinq minutes". Je sais également que l'énoncé "That takes a lot of courage" signifie: "Il faut beaucoup de courage", Je sais encore que "It takes a brave man to do that" est à peu près l'équivalent de: "Il faut être courageux pour faire cela". Il me semble donc fort probable que l'influence anglaise a joué. Mais dans quelle mesure? Je dirai simplement que, pour répondre à cette question, et selon la construction québécoise, "ça prend pas un épais".

Communication: Lepelley

intervenant: Baldinger

M. Lepelley a critiqué les dictionnaires, et il a raison. Il n'y a aucun dictionnaire parfait et je serais heureux s'ils ne contenaient pas de fautes plus graves. Mais l'article *prendre* (tout comme *faire* et

que soient les personnages. Les deux exemples que j'ai cités se trouvent dans la même scène, à quelques instants d'intervalle, scène dans laquelle le héros, Ovide, apparaît comme particulièrement ému: on pourrait presque dire qu'il n'est pas dans son état normal. Je rappelle (pour ceux qui connaissent le livre ou qui ont vu le film qui en a été tiré) que la scène se passe au Château Frontenac, huit jours après qu'Ovide eut quitté le monastère où il a passé une année. Il a invité Rita Toulouse, sa "blonde" dont il rêve depuis si longtemps, à passer une soirée au Château Frontenac. C'est la première fois qu'il pénètre dans un décor aussi somptueux; c'est la première soirée qu'il passe avec une femme. Il est à la fois ébloui et choqué par l'attitude des danseurs et le décolleté des danseuses. Son amie Rita le lui reproche; et c'est alors qu'il répond: "Ça en prend plus que ça pour me scandaliser". Quelques minutes plus tard, alors qu'il vide son deuxième verre d'apéritif et que Rita lui conseille de boire plus lentement afin d'en mieux ressentir l'effet, il lui répond: "L'effet? La belle affaire! Vous me connaissez mal; ça m'en prend plusieurs".

d'autres verbes de sens très générique) est particulièrement difficile; je me rappelle que Toni Reinhart a travaillé plus d'un an pour préparer (pas pour rédiger!) l'article *prehendere* du FEW, et pour les époques anciennes il faut entièrement recourir aux textes puisque les glossaires qui définissent *prehendere* par prendre ne nous aident pas du tout.

intervenant: Juneau

J'ai beaucoup aimé votre exposé. Il me suggère deux remarques. D'abord beaucoup de faits échappent aux lexicographes. J'ai dépouillé des milliers de documents québécois. La tournure *ça prend* m'a toujours échappé. Il y a des dangers quand on fait un choix, quand on bâtit par exemple un dictionnaire différentiel. Il y a parfois des avantages à être non Québécois pour dépouiller les textes. Deuxième remarque. *Ça prend* fait partie de l'usage familier y compris des Québécois instruits.

intervenant: Rézeau

L'article *prendre* du TLF n'est pas encore rédigé. Mais il serait intéressant dans un cas comme celui-là - et pour d'éventuels exemples de *ça prend* en France, d'interroger les fonds de Nancy; une telle consultation est facile et rapide.